

NOM DE L'ÉCOLE : Ecole primaire de Périgné

Adresse de l'école : 9 route de Bessac 79170 PERIGNE

ÉCOLE DE
PERIGNE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020

• **Etaient présents (en visioconférence) :**

ENSEIGNANTS : Mme Audoux, Mme Charles, Mme David, Mme Deroche, Mme Soreau, M. Tortajada,

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mesdames Caillaud, Dumas, Longeau, Michaud, Picard

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS Mme Pouvreau (Maire), M. Anselme (élu et chargé des affaires scolaires)

SECRETARIE DE SÉANCE : Mme Audoux Angélique

Absents excusés : Mme Lambin, Mme Guérin (en arrêt maladie)

Absents :

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- Installation du Conseil d'école
- Le règlement Intérieur de l'École
- Les instances de liaison
- Le Projet d'École
- Le Cadre de Vie
- Sécurité
- La vie scolaire
- Questions diverses

Copie transmise à :

Madame Lambin, IEN de la circonscription

Madame le Maire de la commune

Référent en charge des affaires scolaires

Les représentants des parents d'élèves

Les enseignants de l'école

Directrice : Mme CHARLES

05 49 07 10 05

ce.0790111S@ac-poitiers.fr

9 route de Bessac
79 170 PERIGNE

I. Installation du Conseil d'école :

Mme Charles rappelle la composition du conseil d'école, son rôle et ses modalités de fonctionnement. En raison du contexte sanitaire, la réunion se tient en visioconférence.

L'élection des représentants de parents d'élèves s'est déroulée le vendredi 9 octobre. La liste présentée a été élue avec un taux de participation de 59,59%.

Une réflexion est menée en conseil d'école quant aux modalités de vote pour l'année prochaine. Les membres du conseil se prononcent pour que les élections se fassent à l'avenir exclusivement par correspondance.

Les prochains conseils d'école auront lieu le lundi 8 mars 2021 et le jeudi 24 juin 2021 à 18h.

Présentation des effectifs et de la répartition des classes :

Une présentation des effectifs et du mouvement des personnels de l'école est faite :

Personnel communal :

- Mme Suire qui aidait madame Charron à la cantine est partie et a été remplacée par M. Herlem.

Personnel enseignant :

- M. Place, directeur de l'école, est parti à la retraite et est remplacé par Mme Charles.
- Mme Michaud est partie sur un autre poste et est remplacée par Mme Soreau.

Deux enseignants effectuent des compléments de service à l'école : Carine David et Sébastien Tortajada.

Cette année il y a 104 élèves à l'école répartis comme suit :

PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Elémentaire	Total Général
7	8	15	30	13	17	14	14	16	74	104

L'école comporte 5 classes :

- Mme Deroche et M. Tortajada le mardi, ont les 22 élèves de PS(7), MS(8) et GS(7)
- Mme Guerin a 21 élèves de GS(8) et CP(13).
- Mme Charles et M. Tortajada ont les 17 élèves de CE1.
- Mme Audoux a les 21 élèves de CE2(14) et CM1(7).
- Mmes Soreau et David se partagent, à mi-temps les 23 CM1(7) et CM2(16).

Une élève doit arriver en PS en décembre. Les prévisions d'effectifs, pour la rentrée 2021 sont de 94 élèves (seules 5 arrivées en PS sont estimées contre 16 départs de CM2), ce qui engendrera certainement une fermeture de classe. Un élève est susceptible de changer d'école en cours d'année ou à la rentrée prochaine.

II. Le règlement Intérieur de l'Ecole :

Le nouveau règlement intérieur (envoyé par mail avant la réunion pour lecture préalable) apporte quelques précisions par rapport au précédent (PAI, objets personnels, prise en charge des élèves à besoins particuliers). Mme Charles rappelle que le règlement intérieur précise le fonctionnement habituel de l'école, hors crise sanitaire. Le protocole sanitaire vient amender en certains points le règlement intérieur (horaires, entrées...).

Le nouveau règlement est voté et adopté à l'unanimité.

III. Les instances de liaison :

✓ Conseil Ecole collège :

Mmes Soreau et David ont participé au conseil école /collège le 6 octobre et en exposent le bilan :

Une journée de rencontre CM2 / 6^{ème} sera organisée au collège de Brioux sur Boutonne en fin d'année scolaire. La classe des CM2 participera également à un échange avec Mme Guinée, professeur d'anglais au collège. Il s'agira d'échanges et de discussions entre les élèves de CM2 et les sixièmes.

✓ **Projet Passerelle :**

Une réflexion est en cours avec la mairie et Mme Deroche, quant à la réalisation du projet passerelle entre la structure Paume d'Api (RAM de Brioux sur Boutonne) et l'école pour l'accueil des futurs PS. Cela concernerait 5 élèves. En raison des conditions actuelles et du protocole sanitaire, ce projet est en pause.

Mme Deroche explique que ce projet se déclinerait en 5 séances, avec une éducatrice présente à chaque séance.

Rappel des objectifs du projet :

- Faciliter la première scolarisation des enfants de 18 à 36 mois.
- Renforcer la transition vers le « devenir élève » attendu chez les élèves de l'école maternelle.
- Permettre aux enseignants, aux parents, aux assistantes maternelles, aux intervenants des structures petite enfance de s'impliquer dans une démarche de coéducation.

IV. **Le Projet d'École :**

Le projet d'école comporte trois grandes ambitions :

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables
- Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Comme expliqué par M. Place lors du dernier conseil d'école (en juin), les actions du projet d'école de l'année 2019-2020 n'ont pas pu être menées à terme à cause de la crise sanitaire. L'équipe pédagogique a fait le choix de reconduire les actions de l'année passée, pour l'année scolaire 2020-2021, en espérant que le contexte sanitaire permette leur mise en place.

Actions poursuivies :

- *L'action « Communication »* avec la mise en place d'un nouveau site Internet d'école : outre la communication des informations globales à l'école, ce site a pour vocation de permettre une plus grande visibilité des projets de l'école, par la publication d'articles par les élèves, les enseignants... L'APE a également la possibilité de publier sur le site.
Cet outil devient nécessaire pour communiquer, notamment pendant cette période particulière.
L'ancien site d'école est encore référencé et Mme Charles rappelle qu'un lien vers le nouveau site a été mis en première page de l'ancien, pour que les parents le retrouvent plus facilement.
- *L'action « USEP »* : toutes les classes sont de nouveau engagées dans l'USEP.
- *L'action « Parcours culturel »* visant à élaborer un outil commun pour prendre en compte le parcours culturel des élèves et l'enrichir.
- *L'action résolution de problèmes.*
- *L'action « Outils spécifiques et réseau ».*
- *L'action « Travaux de groupe en vue de présenter les productions (exposition et oralité) ».*

En revanche, *l'action avec la bibliothèque* ne peut être reconduite, à cause du protocole sanitaire mais aussi de l'organisation des APC et APS cette année, plusieurs enseignants travaillent à temps partiel cette année (cf. paragraphe V). *L'action « E3D »* est également à repenser.

Budget de l'école :

Le budget mairie a permis, outre l'achat des fournitures de classe et de consommables, de financer diverses adhésions :

- CUMAV (prêt de matériel, projets, spectacles)
- CANOPE (emprunt de matériel pédagogique)
- Licences « Edumoov » pour la gestion des bulletins scolaires, toutes les classes ayant décidé d'harmoniser les livrets scolaires.

Ce budget permet également de financer les bus pour école et cinéma, les séances de canoé, les sorties liées au projet d'école ou à des spectacles, ainsi que l'achat des sélections de livres du projet « Les Incorruptibles ».

Mme le maire précise que ce budget s'élève à plus de 9000 euros pour l'école (9291,50 €). Elle propose également de s'interroger en conseil municipal, sur l'attribution des sommes non utilisées à cause de la crise sanitaire : celles-ci pourraient, si le conseil le décide, être utilisées dans d'autres domaines, pour l'école.

La participation des parents de début d'année à la coopérative scolaire (C.A.E) a permis :

- L'affiliation à l'USEP de toutes les classes : 942,80 €
- L'adhésion aux Incorruptibles : 30 €
- La participation à l'opération « école et cinéma » pour les 3 classes élémentaires (sous réserve)
- La participation au spectacle « Borborygme » par les 2 classes de maternelle et CP (sous réserve). Ce spectacle devait avoir lieu l'an dernier et avait été annulé à cause du confinement.

Mme Charles explique que le gain des photographies scolaires n'apparaît pas car la photo initialement prévue le 2 novembre a dû être repoussée, en lien avec la crise sanitaire. Elle est reportée ultérieurement.

Le solde du compte de la coopérative scolaire est de 3172,03 € au 10/11/2020. La contribution des parents cette année s'élève à 1155 euros.

V. Le Cadre de Vie :

✓ Point sur les projets des classes

(Certains de ces projets sont soumis à l'évolution de la crise sanitaire)

Toutes les classes sont inscrites à l'USEP et participent au Prix des Incorruptibles.

Toutes les classes élémentaires sont inscrites au dispositif Ecole et Cinéma.

Les classes de maternelle et GS CP iront également au cinéma et voir un spectacle (théâtre) début 2021.

PS MS GS :

- Semaine du goût
- USEP : l'action choisie est le « Printemps des maternelles ». Cette action est une rencontre de masse qui regroupe plus de 100 enfants et a lieu à Celles sur Belle. La classe doit aussi faire 2 rencontres « en binôme » avec une classe de l'école maternelle de Celles sur Belle.
- Projet conte (en commun avec les GS CP) : Chaque période des contes du monde sont lus en classe selon des thématiques : contes Russes...
- Cinéma : la classe devrait aller voir 2 courts-métrages dans l'année,
- Cuisine : tous les mois, les élèves cuisinent en classe pour fêter les anniversaires. C'est l'occasion de faire un temps de langage et d'apprendre à réaliser une recette.

GS CP :

- Piscine à Aqua'Melle. La priorité a été donnée aux classes de CP, car le protocole des structures réduit le nombre de classes possible : limite surtout dans les vestiaires et non brassage des groupes. Une réflexion était engagée sur la participation des GS de l'autre classe, en alternant les groupes. Pour l'instant, ce n'est pas envisageable vu le protocole. Les séances auront lieu en Période 4, les lundis après-midi du 22/02 jusqu'au 9/04.
- Echanges avec la Marpa. Les personnes de la Marpa ont déjà écrit aux élèves de la classe qui sont en train de finir de créer un tableau avec jeu d'observation pour les résidents, à partir des portraits des enfants.
- USEP : les élèves participeront au « petit tour USEP » programmé au printemps 2021 (en commun avec la classe des CE1) et le printemps des maternelles.

CE1 :

- Ecole et Cinéma : la première projection devait avoir lieu le 30/11 (suspendue pour l'instant à cause de la crise sanitaire).
- USEP : deux actions ont été choisies : « Usep'athlon » et le « Petit tour Usep », commun à la classe des GS CP.
- Projet numérique : « Bestiaire fantastique » (projet pluridisciplinaire : français, arts et numérique).

CE2/CM1 :

- Projet PRODAS : ce projet, soutenu par le planning familial de Niort, fait intervenir tous les 15 jours

une animatrice en classe autour des émotions et de la coopération. Au départ, le projet s'adressait uniquement aux CE2 de la classe, (les CM1 étant avec un autre enseignant) mais depuis le nouveau protocole sanitaire, les CM1 de la classe y participent également pour respecter le non brassage des groupes. Le projet s'étend sur toute l'année scolaire et à pour objectif de travailler sur les relations pour améliorer le climat scolaire.

- Rencontre avec un auteur (projet de la CUMAV) : La classe a lu l'œuvre d'un auteur de théâtre et doit inventer la suite de l'histoire. Jeudi 5 novembre, l'auteur, Françoise Du Chaxel (accompagnée par Marie Vullo), est venue dans la classe pour commencer ce travail de lecture oralisée et d'écriture et rencontrer les élèves. Elle reviendra deux autres fois dans la période. Deux classes de la circonscription de Melle participent au même projet et leurs productions seront partagées par l'auteur au sein des différentes classes.
- La classe est aussi inscrite à l'USEP et à Ecole et Cinéma.

CM1/CM2 :

- Anglais : la classe va correspondre avec une classe d'une école américaine située au nord de New-York. Cet échange consistera en l'envoi de lettres, par mail.
- Projet « Jouons la carte de la fraternité ». Ce projet est en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement. Il consiste en un envoi de cartes postales sur le thème de la fraternité, à des personnes tirées au hasard dans l'annuaire.
- Sport : la classe est inscrite à l'USEP et devrait découvrir le Taekwondo. En fin d'année, un cycle canoé-kayak est envisagé.
- Echos d'Escale : ce projet lie géographie et sciences. Il consiste à se mettre en correspondance avec l'équipage TARA d'une goélette partie faire le tour du monde, pour relever les problématiques des populations du monde sur le thème de la biodiversité, du développement durable, la faune, la flore... La classe peut également créer sa propre « expédition » et découvrir divers pays et leurs problématiques, tout au long de son parcours. Le projet doit démarrer très prochainement.

✓ Evaluations nationales

Les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales, début septembre.

Les résultats des CP de Périgné correspondent aux résultats nationaux à savoir un recul des acquisitions de fin de GS sur essentiellement deux compétences : la reconnaissance des sons et la connaissance des lettres.

Les résultats des CE1 de Périgné montrent une très grande hétérogénéité des élèves. Certains écarts se sont creusés et comme au niveau national, on remarque, pour certains élèves une baisse de la maîtrise des compétences suivantes : Lire à voix haute des mots / un texte et Écrire des mots.

✓ Travaux réalisés par la Municipalité ou en cours de réalisation.

- Sécurisation de la citerne de gaz.
- Changement des grillages de clôture de l'école, entre les portails et devant la garderie.
- Les murets et les portes en bois du local EPS ont été repeints.
- De nouveaux rideaux occultants dans les classes de Mme Audoux et Mme Charles ont été achetés et posés récemment. Les radiateurs de ces 2 classes ont été changés. (Cela représente plus de 10 000 euros, précise Mme le maire).
- La réhausse des portes des sanitaires cycle 2 et cycle 3, pour plus d'intimité a été effectuée cet été.
- Des devis sont en cours pour l'achat et l'installation de nouveaux portails afin de sécuriser les entrées de l'école (fermeture à clé). Cela concerne le portail d'entrée, le portillon près du bureau et le portail de la garderie. Ces travaux sont prévus pour 2021.
- Un projet d'équipement informatique, avec une subvention du Ministère de l'E.N est en cours de validation : il s'agirait d'équiper une nouvelle classe d'un TBI, de l'achat de 2 portables et d'un ordinateur de bureau pour la salle des maitres. La réponse devrait être connue en décembre.
- La classe des CE1 : une poutre menaçait de s'affaisser au-dessus de la classe des CE1. Cela a été constaté durant les vacances d'automne. Afin de ne prendre aucun risque, la classe a été

immédiatement déménagée (pendant les vacances) dans l'ancienne salle d'arts visuels, le temps qu'un étayage puisse être fait et des travaux réalisés. Deux devis sont en cours de validation par le conseil municipal. Les travaux pourraient avoir lieu durant les vacances de Noël.

✓ Demandes de travaux ou d'achats

- Les sanitaires dans les 2 cours sont vétustes et mériteraient d'être refaits, la Mairie est en réflexion à ce sujet. Les travaux ne pourraient pas avoir lieu hors vacances d'été.
- Le mur du préau de la cour centrale aurait besoin d'être rafraîchi, notamment si un projet de fresque ou de graff voyait le jour (en attente avec l'APE)
- La structure de jeux est vieillissante et le sol inadapté. Une nouvelle structure serait-elle envisageable, avec un revêtement adapté ?
M. Anselme, élu, explique que l'été dernier, suite à une visite d'entreprise concernant la structure de jeux, un devis avait été réalisé pour changer le revêtement sous la structure. Le coût s'élevait à environ 20 000 euros. Changer le sol sans changer la structure ne serait pas judicieux. Une réflexion est en cours au sujet du changement de structure dans les années à venir mais les élus expliquent que d'autres dépenses sont prioritaires pour réaliser des travaux à l'école, ce que les membres du conseil d'école comprennent. Une réflexion est menée par le président de l'APE pour aider à l'achat d'une nouvelle structure.
- L'ordinateur portable de la classe de Mme Audoux présente des signes d'obsolescence. Si le projet d'équipement informatique ne pouvait pas aboutir, le budget « informatique » pourrait servir à remplacer cet ordinateur, explique M. Anselme.
- Mme Charles souhaiterait qu'un boîtier mural soit installé dans son bureau afin d'y mettre les documents relatifs à la sécurité incendie : évaluation des exercices, vérification des extincteurs...
- L'achat d'une Mallette de première urgence (malle contenant des couvertures de survie, une petite radio, des piles, des bouteilles d'eau...) est également demandé, pour les exercices PPMS liés aux risques majeurs.

Mme Pouvreau précise qu'en 2021, le conseil municipal a souhaité axer son budget sur l'école. Elle rappelle aux parents d'élèves que la mairie est à l'écoute des demandes des parents, qui ne doivent pas hésiter à solliciter la mairie si besoin.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la réactivité des petits travaux effectués et pour les investissements réalisés ou entrepris dans l'amélioration des conditions d'accueil et la sécurisation des espaces de l'école.

✓ Point sur le protocole lié à la COVID-19,

Depuis la rentrée, un nouveau protocole sanitaire est mis en place à l'école et a été communiqué aux familles, par mail ou sur le site internet de l'école. Celui-ci a évolué depuis le 2 novembre et a entraîné dernièrement une demande de changement des rythmes scolaires afin de garantir le non brassage des groupes et la bonne mise en place du protocole.

Mme Charles rappelle que le site internet est un outil pratique pour communiquer et incite les parents d'élèves à le consulter très fréquemment.

L'équipe enseignante remercie la municipalité dans l'accompagnement et les efforts fournis durant cette crise sanitaire pour aider l'école : emplois de nouveaux personnels pour appliquer le protocole sanitaire, réactivité.

Mme Pouvreau annonce que chaque enfant scolarisé à l'école recevra deux masques en tissu, offerts par l'équipe municipale. Ces masques ont été confectionnés par un artisan de Périgné. Dans un souci d'égalité, il a été décidé par les élus, qu'il serait offert deux masques à tous, même aux plus jeunes enfants qui n'ont pas obligation de porter un masque à l'école (avant le CP). L'ensemble des participants remercie ce geste.

VI. Sécurité :

Afin de garantir la sécurité au sein de l'école, des exercices PPMS et incendies sont réalisés durant l'année. Le premier exercice incendie s'est déroulé dans le calme. Le bâtiment ancien ne disposant pas d'alarme, la

corne de brume a été utilisée.

Le premier exercice PPMS « intrusion » s'est déroulé le 16 octobre. Le scénario choisi était « se cacher ». Tout le monde a réussi à se cacher dans le calme et le silence a été respecté dans l'ensemble. Certains points du PPMS devront être revus dans le scénario « s'échapper ».

Le plan Vigipirate niveau urgence attentat a été déployé sur l'ensemble du territoire, jeudi 29 octobre 2020. Celui-ci n'implique pas de changements majeurs au sein de l'école. Un adulte doit accueillir les élèves aux entrées de l'établissement. Une vérification de l'identité des personnes et un contrôle visuel des sacs peuvent être demandés. Les personnes ne doivent pas s'attrouper aux abords de l'établissement.

Actuellement l'entrée dans l'école n'est pas complètement sécurisée : les portails ne ferment pas à clé, le portillon est facilement franchissable. La Mairie est en train de faire des devis pour renforcer la sécurité des zones d'entrée (cf. travaux). Un système d'interphone ou visiophone est en cours de réflexion pour ouvrir à distance les portails quand les enseignants sont en classe.

VII. La vie scolaire :

✓ Activités périscolaires

Le fonctionnement des APS depuis la rentrée est le même que l'année passée. Les APS ont lieu le mardi et le vendredi. Les activités proposées, par groupe d'âge, sont dispensées par des agents communaux ou des éducateurs sportifs, ou encore du personnel du groupement d'employeurs. Ces APS sont suspendues depuis le changement de rythmes.

✓ Organisation des APC

Le Conseil des maitres s'est réuni en septembre pour organiser les APC. Chaque enseignant les fait le mardi ou le vendredi selon les emplois du temps. Certains élèves changent d'enseignant pour travailler par compétence, lors des APC. Ce brassage n'est plus possible avec le protocole sanitaire. Les horaires des APC, calés sur ceux des APS, vont évoluer à la suite du changement de rythmes, pour la période du confinement.

✓ Présentation des PIAL

Mme Charles présente les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIAL), et précise qu'à l'école, à l'heure actuelle, aucun élève n'est accompagné par un AESH (Accompagnant d'Elèves en situation de Handicap).

✓ Relations parents-enseignants

Chaque enseignant rencontre 1 à 2 fois par an les familles, notamment après la remise des bulletins. La première réunion de rentrée, par classe, a eu lieu en septembre et les enseignants remercient les parents qui se sont manifestés en grand nombre. D'autres rencontres peuvent avoir lieu individuellement selon les besoins, la communication peut être faite par les cahiers de liaison, ou par téléphone, mais doit être planifiée, en évitant les rendez-vous « entre deux portes ». Les rencontres parents-enseignants se font normalement en présentiel mais certaines ont dû être reportées et auront lieu par téléphone (rencontre suite aux évaluations nationales notamment).

✓ Actions A.P.E

La benne à papiers ne pourra pas être installée comme prévu (à cause de la crise sanitaire), cette action est donc annulée. L'APE a maintenu la vente de chocolats de Noël. La vente des sapins est incertaine, les fleuristes étant fermés. Il n'y aura pas de spectacle de Noël pour les enfants cette année, le protocole sanitaire et le confinement ne le permettant pas.

Mme le maire, émet une suggestion : les ventes faites par l'A.P.E (comme les chocolats) pourraient être étendues chez les commerçants du village, et non pas seulement communiquées aux familles des élèves. Cela permettrait de toucher plus de personnes.

VIII. Divers :

Réponses aux questions transmises par les parents d'élèves élus :

• **Quel est l'intérêt d'être repassé aux rythmes scolaires à 4 jours durant la période de confinement ? Pourquoi les parents d'élèves n'ont pas été consultés ?**

Mme Charles et Mme le maire exposent conjointement les raisons de cette demande.

Cette réflexion a eu lieu suite à l'annonce, le 30 octobre dernier, d'un nouveau confinement et un nouveau protocole sanitaire au sein des écoles lié à la crise sanitaire. En effet, le non brassage des groupes étant imposé, et une désinfection plus fréquente devant être réalisée, le temps des APS posait problème ainsi que la garderie gratuite de 16h à 16h30. Ces raisons ont conduit la mairie à envisager une autre solution, le passage de l'école à 4 jours, pour pouvoir appliquer le protocole sanitaire, au service de la sécurité sanitaire et affective des élèves. Par ailleurs, la mairie s'engage à proposer une solution de garderie aux familles pour les mercredis matin. Mme Pouvreau rappelle le caractère « d'urgence » dans lequel s'est fait la demande de changement de rythmes.

Mme Charles rappelle que ce changement de rythme s'applique uniquement durant le temps du confinement, comme indiqué dans le mail qui avait été transmis aux familles.

• **Tous les enfants qui le souhaitent pourront-ils être accueillis à cette garderie du mercredi matin ? Y' aura-t-il une sélection et si oui, sur quels critères ?**

Au vu des réponses au sondage à ce sujet, tous les enfants pourront être accueillis le mercredi matin. Cela représenterait une vingtaine d'enfants.

• **Les enfants n'ont pas de serviettes jetables à la cantine ?**

Les élèves de maternelle ont une serviette en tissu qui est lavée chaque soir à l'école. Cette serviette ne revient plus dans les familles, comme avant.

Pour les élèves d'élémentaire, les enseignantes expliquent que des serviettes jetables sont distribuées seulement lors des repas « salissants » ou si les élèves en demandent, par souci d'économie. Mme le maire en discutera avec la cantinière.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h56.

À Périgné, le 12/11/2020

Le Secrétaire de séance

La Directrice

AUDOUX Angélique

CHARLES Emilie